

### Admission et inscription aux Modules de Professionnalisation 2020/2021

Les enseignements des modules de professionnalisation sont soumis à agrément pédagogique.

#### Modules de Professionnalisation 1ère année

Pour demander l'entrée en 1ère année, c'est à dire en **PST116**, en **PST117** et éventuellement en **PST115**, il faut avoir validé l'ensemble des unités d'enseignement correspondant aux cours magistraux, à l'exception du cours PST108 et de l'UE optionnelle, et avoir commencé les démarches administratives en cas de dispense d'enseignements.

Un dossier de candidature doit être constitué et adressé au secrétariat de la chaire **avant le 5 septembre 2020**. Il doit comporter :

- une « fiche individuelle d'agrément » remplie (téléchargeable ci-contre),
- les attestations de succès aux UE obtenues, les notifications de décision de dispense ou la date de leur dépôt,
- un CV précisant le parcours professionnel et de formation
- une lettre de motivation explicitant les raisons du candidat pour s'engager dans la filière professionnalisante des TP et précisant son projet professionnel. Y mentionner 2 choix de groupe.

[2020 21 Planning cours PST 115 Méthodes psychométriques](#)

[Groupes 115 ouverts a la rentrée 2020](#)

[Groupes 116 117 ouverts a la rentrée 2020](#)

#### Modules de Professionnalisation 2ème année

Pour entrer en 2ème année, c'est à dire en **PST118** et éventuellement **PST115**, il faut avoir validé l'ensemble des unités d'enseignement correspondant aux cours magistraux, ainsi que les PST116 et PST117.

**L'affichage des différents groupes du PST 118, pour l'année 2020/2021, se fera au début du mois d'octobre 2020.**

Ce n'est qu'après la première séance de TP, que vous obtiendrez la feuille personnelle d'agrément.  
Après cela, vous pourrez aller vous inscrire à la scolarité (292 rue St-Martin).

Un dossier de candidature doit être constitué et adressé au secrétariat de la chaire **avant le 15 septembre 2020**. Il doit comporter :

une demande d'agrément par courrier et y préciser 2 choix de groupe :

Lundi 18-21h : Maria Ianeva et Jean-Luc Tomas

Mardi 18-21h : Cécile Briec et Livia Scheller

Mardi 14-17h : Jean-Yves Bonnefond et Katia Kostulski

Jeudi 18-21h : Sylvie Esman et Virginie Sadock

les photocopies des notes des UE obtenues depuis la constitution du dossier.

Les groupes constitués seront affichés au 4ème étage (en septembre ou en octobre).

## A télécharger

[Candidature 2020-2021](#) : PST115, PST116 et PST117.

[Demande d'inscription élèves agréés](#)

[Demande d'inscription élèves non agréés](#)

## Actualités pédagogiques

**Auditeurs (élèves) du PST 118, le [dossier d'expérience professionnel](#) doit être transmis au secrétariat avant le **20 novembre 2020**, par courrier postal (ou dépôt). Indiquez bien "PST 118 EXP PROF").**

Toutes les informations sont disponibles via les liens ci-dessous [ici](#) (**en fin de page**)

## Nous contacter

[Secrétariat Psychologie du travail](#)

41, rue Gay Lussac

75005 Paris

